



PLAN D'ACTION POUR CETTE ANNÉE

Selon nos disponibilités, la priorité est accordée aux demandes de support conseil relatives à l'implantation de l'approche orientante venant des commissions scolaires ou des regroupements régionaux ou provinciaux d'intervenants et d'intervenantes : rencontres, téléphones, courriels.

Sur un site Internet qui sera disponible, nous vous communiquerons ainsi qu'aux responsables proposés par les commissions scolaires, des documents qui devraient être utiles pour l'implantation de l'approche orientante.

Voici notre plan d'action en fonction des quatre aspects de notre mandat :

1. Soutien pour l'instauration et l'implantation d'une approche orientante dans les commissions scolaires

- Nous avons rédigé un document intitulé « Implantation d'une approche orientante, des conditions idéales » qui sera mis sur notre site Internet. Il pourra servir aux échanges entre les partenaires impliqués dans les écoles et les commissions scolaires.

2. Soutien au développement et à l'évaluation d'activités pédagogiques et d'outils didactiques d'information et d'orientation scolaires et professionnelles

- Un guide pour l'information et l'orientation scolaires et professionnelles visant les services éducatifs complémentaires et les services d'enseignement qui concerne les élèves du 3^e cycle du primaire et ceux du secondaire (secteur jeunes) est en voie d'être complété. Ce guide spécifie pour chaque niveau d'études, les compétences à développer et des éléments de contenu; il fait aussi des suggestions relatives aux stratégies et activités éducatives à privilégier. Il devrait être disponible sur notre site Internet vers la fin septembre.
- Des annexes au guide pour l'iosp portant sur les bases conceptuelles de l'approche orientante et comprenant une liste de professions en lien avec des disciplines scolaires et la formation requise ainsi que des suggestions pour alimenter un centre de documentation scolaire et professionnelle seront aussi disponibles sur notre site Internet au cours de l'automne.

- Plusieurs autres outils didactiques seront accessibles sur le même site Internet au cours de l'automne :
 - des documents sur le partenariat Éducation/Travail : guide, recueil d'activités, répertoire de ressources;
 - de nombreux questionnaires valides : évaluation de soi, questionnaire d'éducation à la carrière, de motivation professionnelle, de qualités entrepreneuriales, etc.;
 - du matériel pédagogique pour les clientèles en difficulté d'adaptation et d'apprentissage.
- Des activités éducatives orientantes ont été développées et expérimentées l'an dernier par un membre du Groupe (Pierrette Dupont) avec des enseignantes de l'École Notre-Dame-du-Sourire de Montréal. Ces exemples avec le matériel d'accompagnement seront sur notre site Internet dès que possible.
- L'année scolaire en cours sera consacrée au développement et à l'évaluation d'activités d'iosp pour les élèves du premier cycle du secondaire avec la participation des milieux scolaires : enseignantes et enseignants, professionnelles et professionnels d'iosp.
- Pour le 3^e cycle du primaire, rappelons que le Petit magazine des services complémentaires du ministère de l'Éducation intitulé « L'exploration professionnelle au primaire, un outil pour la réussite » est entre les mains de toutes les enseignantes et tous les enseignants des écoles primaires francophones et anglophones. La recherche et la rédaction ayant été faites par un des membres du groupe (Pierrette Dupont), un support particulier est disponible.
- Au cours de l'hiver, nous ferons le point sur le portfolio personnel de carrière comme instrument d'évaluation et d'orientation.

3. Animation et formation de groupes d'intervenantes et d'intervenants au niveau provincial, régional et des commissions scolaires

- Une formation d'une journée est offerte en priorité aux équipes-commissions scolaires (par l'entremise des directions régionales) afin de rejoindre d'abord les principaux agents multiplicateurs de l'implantation d'une approche orientante.
- À l'hiver 2003, les étudiantes et les étudiants inscrits en orientation dans les programmes de maîtrise des diverses universités québécoises seront rencontrés et sensibilisés à l'approche orientante.
- Une sensibilisation à l'approche orientante destinée à des administratrices et administrateurs scolaires inscrits au secteur gestion de l'éducation et de la formation de la Faculté d'éducation de l'Université de Sherbrooke aura lieu tout au long de l'année.

- Une communication sur le rôle des parents dans l'approche orientante sera présentée lors du colloque organisé pour les parents des écoles privées de l'Estrie (Sherbrooke, 16 novembre 2002) ainsi qu'au premier congrès de la Fédération des associations de parents des cégeps du Québec (FAP) et de l'Association québécoise pour les troubles d'apprentissage (AQETA) (Québec, 3 novembre 2002).
 - Comme l'an dernier, le Groupe profitera des colloques organisés par les professionnelles et professionnels de l'orientation et de l'information et par la Société GRICS pour animer et offrir des formations aux intervenantes et intervenants.
 - Un atelier sur l'approche orientante et des situations éducatives expérimentées en secondaire I dans l'école montréalaise (Notre-Dame-du-Sourire) sera présenté à Montréal au Colloque du Conseil canadien de l'éducation en milieux défavorisés à la fin octobre 2002.
 - Au cours de l'année (les dates restent à préciser), des journées d'animation et de formation seront offertes aux professionnelles et professionnels de l'iosp concernant le guide d'iosp, son contenu, ses stratégies éducatives et les rôles respectifs des conseillères et conseillers d'iosp et des enseignantes et enseignants.
- 4. *Sensibilisation des responsables de la formation initiale et continue dispensée par les universités aux directions d'écoles, aux conseillères et conseillers d'information et d'orientation, aux enseignantes et enseignants.***
- Les vice-rectrices et vice-recteurs à l'enseignement des universités québécoises ont été et seront à nouveau invités à inclure la préparation à l'approche orientante dans la réforme des programmes de formation des maîtres ainsi que dans les programmes de formation des professionnelles et professionnels de l'orientation.
 - Les doyennes et les doyens ainsi que les responsables des programmes de formation initiale et continue dispensés dans les universités aux intervenantes et intervenants impliqués dans l'approche orientante, seront informés des documents préparés par le Groupe et invités à les transmettre à leurs professeures et professeurs pour utilisation dans leurs cours.

23 août 2002